

# ASSEMBLEE GENERALE DU 9 Décembre 2017 A LOSNE

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

### POINTAGE DES CLUBS PRESENTS VERIFICATION DES POUVOIRS

#### Membres du Comité Directeur :

Présents :

Mmes BORSATO M - DUCREUX E – TILLOL P

MM. BERNIER P.Y – DA SILVA S – DURAND D – EL IDRISSE M – GIANNINI E – LECOUR B – PAGANT J.M – THIBERT J – VALOT N

**Absents excusés** : Mme STORNO P – MM. BOTTOU Y P – BRIEND V – FAORO P – LABEL J P – MONNIN M – REMOND C – ROSSI L

**Assistent** : MM. NAGEOTTE M, Représentant M. FONTENIAUD Président de la LBFCF – M. DARMIGNY J.P (Instructeur du District) - M. TERMELET B, Président du CDOS.

#### CLUBS PRESENTS

##### Clubs libres

**PRESENTS** : AISEREY IZEURE – ARGILLY – AUXONNE – BEAUNE – BESSEY LE CITEAUX – BLIGNY – BRAZEY – SPARTAK BRESSEY – CHASSAGNE MONTRACHET – HAUTES COTES – CHEVIGNY ST SR – SAULON CORCELLES FCCL - DAIX – DIJON UNIVERSITE CLUB – GRESILLES FC – DFCO – JDF 21 – DIJON ULFE – ASFO – ASPTT DIJON – DIJON DINAMO – DFCO FEMININ – ECHENON – ETEVAUX/BINGES – FAUVERNEY – FENAY – UFCO – FONTAINE LES DIJON – GEVREY – IS/TILLE – LONGCHAMP – CHAMPDOTRE LONGEAULT – LONGVIC – MAGNIEN – MAGNY – MANLAY – MASANNAY – MEURSAULT – MONTIGNY SUR AUBE – FC VINGEANNE – NEUILLY LES DIJON – OUGES – PLOMBIERES –MPL - POUJILLY EN AUXOIS – QUETIGNY – REMILLY – VAL DE NORGE – AJ SACRIBAINE – EF VILLAGES – SAVIGNY LES BEAUNE – SELONGEY – SEMUR EPOISSES – ST APOLLINAIRE – SOMBERNON GISSEY ST EUPHRONE – ST JEAN DE LOSNE – ST REMY – TALANT – TART LE HAUT –TILLES – MONTBARD VENAREY – VILLERS LES POTS – VOUGEOT

**CLUB INVITE** : PERRIGNY LES DIJON (Absent)

**CLUBS REPRESENTES** : CESSEY – UCCF – CREPAND – MAREY - PRECY – RUFFEY STE MARIE – TIL CHATEL.

**CLUBS ABSENTS** : AHUY – BELAN – CHAMESSON - CHENOVE – DIJON AFRIQUE – JUVENTUS - AS POUSSOTS – GENLIS – LES MAILLYS – MERCEUIL – NOLAY – PERRIGNY SUR L'OGNON – ES MORVANDELLE – SENNECEY LES DIJON – SEURRE – TALMAY – ASDDOM – THURY – TILLENAY – CCOF – VITTEAUX.

**CLUBS EXCUSES** : FCAB - LACANCHE – ESVO - TOUILLON

#### FOOTBALL DIVERSIFIE

##### Clubs Foot Entreprise

**CLUBS PRESENTS** : ENSEIGNANT – MUNICIPAUX DIJON – ASPTT DIJON – GROUPAMA.

**CLUB REPRESENTE** : SIMEL

**CLUBS ABSENTS** : JEUNESSE MAHORAIS – FC DES BO' - ETOILES D'ARGENT – LA CHARTREUSE - JURISTES - CEAT – MUNICIPAUX CHENOVE - TEAM 2000.

**CLUBS INVITES** : TAKE US (Absent) – ACTEMIUM (Présent)

### **Clubs Futsal**

**CLUBS ABSENTS** : AUXONNE NEW TEAM - O. DIJONNAIS FUTSAL – A DIJONNAIS FUTSAL – GENLIS FUTSAL - SYSTEM GROUP FC

**CLUB EXCUSE** : CLENAY FUTSAL.

Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président DURAND Daniel qui souhaite la bienvenue à tous les représentants des clubs.

Nombre de membres de l'Assemblée Générale : 117 clubs disposant de 613 voix

Nombre de membres présents ou représentés : 76 disposant de 448 voix

Le quorum étant atteint, (263), l'Assemblée Générale peut valablement délibérer

## **1/ INTERVENTIONS**

### **Intervention d'Eric GIANNINI**

Bonjour à tous les représentants des clubs de football de Côte d'Or.

Nous sommes très heureux de vous accueillir à LOSNE et j'espère que vous passerez une bonne A.G.

Merci à la Municipalité de LOSNE pour la mise à disposition de cette salle.

Merci aux trois communes de ST USAGE, ST JEAN DE LOSNE ET LOSNE pour leur soutien vis-à-vis de notre club

Les clubs sont l'essence même du football mais il est vrai que leur fonctionnement (associations sportives) est rendu compliqué par :

- Les obligations qui sont de plus en plus grandes comme par exemple
  - La fidélisation des arbitres
  - La formation des éducateurs
- Le comportement des collectifs qui parfois peut dérapier
- Les subventions qui ne font que diminuer
- Les difficultés pour développer les clubs en milieu rural (inégalité totale dans les moyens mis en œuvre entre les villes et les campagnes)
- La crise des bénévoles

Pourtant notre sport, continue sa marche en avant et se montre attractif. Les clubs poursuivent leur structuration et peuvent ainsi mieux encadrer les jeunes. Le football ne doit pas être un lieu où s'exprime la haine mais au contraire nous devons mettre en avant des valeurs saines.

Très souvent un club se développe autour d'un certain nombre de dirigeants très engagés.  
C'est pour cela qu'aujourd'hui je voudrais rendre hommage à trois dirigeants qui nous ont quittés en 2017

**BASTIEN IBANEZ** a été un dirigeant historique de l'AS BEAUNE et a passé une année en tant que dirigeant à l'ASUJL

**MICHEL GALLOT** a beaucoup œuvré pour le développement de l'ASPTT DIJON, le futsal et le football en général

**DANIEL GAMELON** a été à l'origine de la création de l'ASUJL et s'est beaucoup investi auprès de la ligue de Bourgogne puis de la LBFC.

Je souhaiterai aussi associer tous les dirigeants disparus qui ont œuvrés pour leur club et notre sport.

Nous allons observer une minute de silence à leur intention

Je souhaite à tous les clubs une bonne année sportive et que chacun puisse passer de bonnes fêtes.

#### **Intervention de Mme Pageot adjointe au Maire de LOSNE**

#### **Intervention de Daniel DURAND, Président**

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Je vous souhaite la bienvenue et vous remercie pour votre présence.

Avant de débiter, je vous propose de marquer quelques instants de recueillement pour rendre hommage à celles et ceux qui nous ont quittés au cours de ces derniers mois, que ce soit dirigeants, membres de clubs qui ont marqués la vie du mouvement sportif ou famille et proches.

Merci

Cette assemblée d'hiver est dédiée en partie à la gestion financière dont nous sommes toutes et tous responsables et comptables.

C'est l'aspect le moins attrayant pour nous passionnés de football, c'est un passage obligé pour le respect de nos statuts et la bonne santé du football Côte d'Orien.

Notre trésorier, Jérôme THIBERT va vous commenter les chiffres et les orientations que l'on vous propose pour mener à bien la réalisation de nos engagements pris sur cette mandature.

Je peux vous assurer que depuis quelques semaines, les arbitrages concernant le bouclage du budget prévisionnel occupent notre esprit, nos nuits et nous éloigne de notre passion commune.

Le District est la 3<sup>ème</sup> instance Fédérale après la Fédération et la Ligue. En rappelant cela vous mesurez l'éloignement qui est le nôtre de la manne financière Fédérale.

La redistribution et répartition financière doit être revue pour un juste équilibre des instances. C'est le combat sur lequel je me suis engagé.

Vous êtes bien placé pour le confirmer, le District à travers ses élus, techniciens, arbitres et salariés accompli un travail de proximité avec vous tous.

Le District est le premier contact qui vous vient à l'esprit et auquel vous faites appel, je le vérifie chaque jour.

Un petit retour sur la feuille de match informatisée.

Toutes les rencontres seniors et jeunes à 11 ainsi que le championnat féminin utilisent la FMI depuis le début de saison.

Chacun se l'est appropriée et y trouve un intérêt, je ne peux que vous en féliciter et vous en remercier.

Nous allons aborder une longue pause hivernale. Vous avez été nombreux à vous engager dans la 1<sup>ière</sup> coupe départementale de Futsal seniors masculine. Merci à Serafin Da Silva et à sa commission pour la concrétisation de ce projet.

Pour les féminines, cela fait quelques saisons que le futsal et le foot 5 rythme la pause hivernale.

La prochaine saison, une attention toute particulière sera consacrée au Futsal chez les jeunes.

Je ne terminerai pas sans adresser mes plus vifs remerciements à tous nos partenaires pour leur soutien, et surtout à vous tous, acteurs et fondateurs de notre sport.

Merci pour votre volonté, votre action bénévole et la promotion de nos valeurs.

Votre rôle est indispensable pour la pérennité du Football en Côte d'Or.

Je vous remercie pour votre attention

## **2/ ADOPTION DU PROCES VERBAL DU 30/06/2017 A CHATILLON SUR SEINE**

Aucune remarque n'étant formulée par l'Assemblée, le PV de l'AG du 25/10/2015 à SAULIEU est adopté à l'unanimité.

## **3/ INTERVENTION de M. THIBERT Jérôme, Trésorier**

### **Rapport financier 2016-2017**

#### **a) Présentation des comptes : Compte d'exploitation et Bilan 2016-2017**

Voici le rapport de l'exercice 2016/2017 que vous avez reçu il y a quelques jours avec le détail du compte de résultat ainsi que le budget prévisionnel.

Le total des produits est de 318 902.94€

Le total des charges est de 341 382.69€

Notre résultat est négatif à -22 479.75€

#### **Sur les charges nous constatons :**

- augmentation des frais d'électricité de 3 486€ suite à une erreur de compteur sur la saison 2015/2016,
- augmentation des charges de photocopieur de 1 824€ suite au changement de ce dernier,

- augmentation des charges de personnel de 7 348€ suite au passage au niveau cadre de la CDFA et à l'embauche d'une stagiaire durant 3 mois,
- augmentation de la part de la mutualisation ETR de 7 688€ (+25%), suite à la fusion des ligues BFC, chiffre communiqué que très tardivement.

La masse salariale avec ETR compris représente 62% des charges.

Nous avons dû faire face à un cout supplémentaire de 4 000€ suite à l'achat de tablettes pour couvrir tous les championnats.

Sur les produits nous pouvons noter :

- hausse de 15 369€, due à l'augmentation de 1€ du prix des licences passant de 5€ à 6€,
- une diminution des amendes clubs de 4 840€ dont 4 560€ concernent les amendes disciplinaires
- ainsi qu'une diminution des engagements de 1 181€.

Même si les subventions ont augmenté de 3 318€, nous avons eu une diminution de 1 300€ du CNDS, et une diminution de 1 900€ du CD21.

- La structure du bilan est saine,
- la trésorerie permet de faire face à la perte de l'exercice

Le commissaire aux comptes Mr. Anthony SERRAND du cabinet PRICE WATERHOUSE COOPERS va nous confirmer l'exactitude des éléments comptables présentés ci-dessus

## **b) Rapport du Commissaire aux comptes**

Je vous propose maintenant de donner la parole au Commissaire aux comptes, Monsieur Anthony SERRAND

Ce dernier fait la lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

*"En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 Juin 2017 sur*

- *Le contrôle des comptes annuels de l'association DISTRICT DE COTE D'OR DE FOOTBALL ASSOCIATION, tels qu'ils sont joints au présent rapport;*
- *la justification de nos appréciations ;*
- *les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.*

*Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.*

### **1-Opinion sur les comptes annuels**

*Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.*

*Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.*

## **II - Justification de nos appréciations**

*En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.*

*Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.*

## **III - Vérifications et informations spécifiques**

*Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.*

*Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.*

*En application de la loi, nous vous signalons par ailleurs qu'en raison de la réception tardive de certains documents, nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais légaux."*

Aucune question n'est posée par les clubs.

Approbation des comptes par le président auprès des clubs.

**Rapport voté à l'unanimité**

### **c) Présentation du Budget**

#### **Budget prévisionnel 2017/2018 :**

Cela fait trois saisons que nous présentons un bilan déficitaire, et cela ne peut perdurer.

Vous pouvez observer sur la diapo, l'analyse des 5 dernières saisons, des orientations budgétaires auraient dû être anticipées fin de saison 2013/2014.

La part de la licence est restée à 5€ durant 5 saisons, de la saison 2011/2012 à la fin de la saison 2015/2016.

Pour faire face à ces déficits et aux baisses prévisibles des subventions, qui nous ont été confirmées, sans nous en donner les montants précis et de revenir à un équilibre budgétaire, le président Daniel Durand a réuni un bureau élargi du comité directeur afin de prendre des décisions sur les orientations du district à **compter du 1 janvier 2018.**

Nous avons déjà supprimé le contrat espaces verts en janvier 2017 soit 1 800€, et nous avons acté une baisse des achats matériels.

Toutes locations, achats ou prestations devront faire l'objet d'une mise à la concurrence.

L'enveloppe des commissions va passer de 12 000€ à 6 500€.

Le tarif kilométrique des missions et déplacements des bénévoles va passer de 0.401€ à 0.310€ en demandant à tous de privilégier la déclaration de réduction d'impôt lié au bénévolat.

Nous renégocions en ce moment les frais liés à la téléphonie ainsi que ceux du photocopieur.

Les 2 contrats d'apprentissage ne seront pas renouvelés à partir de la saison 2018 – 2019 soit une économie de 15 700€.

Un axe qui n'avait jamais été exploité par le district : le partenariat, Laurie, service civique a préparé un dossier de partenariat, des RV avec certaines entreprises sont déjà pris.

Pour les clubs, nous proposons une augmentation de 1€ de la part sur licence ce qui porterait cette part à 7€ pour la saison 2017/2018 et une augmentation de 0.50€ de la part de la licence sur la saison 2018/2019 ce qui porterait cette part à 7.50€.

Avec tous ses efforts, district et clubs, le budget prévisionnel 2017/2018, où sont intégrées des baisses prévisibles de subvention, d'achats de matériels et l'augmentation de la part licence d' 1€ sur la saison en cours, nous donneraient un budget équilibré à 330 529€

Je tenais à remercier Delphine, notre comptable, pour son travail minutieux et son aide précieuse.

**Ce budget prévisionnel est présenté aux clubs mais n'est pas approuvé avec l'augmentation de la part sur licences de 1€ à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 et de 0.50 € à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2018.**

**Concernant l'augmentation de la part sur licence sus-mentionné, un large débat s'instaure entre le Comité directeur et les clubs**

**Interventions de**

M. NAGEOTTE Michel, ancien Président du District  
Mme MOITON M.P, Présidente de CHEVIGNY ST SR  
M. BILBOT R, Président de MVF  
Mme SEICHON, du club de VILLERS LES POTS  
M. RUCKSTUHL T, Président de JDF 21  
M. GUVENATAM D, Président de D.U.C  
M. AOUIDA C, Président du club d'IS/TILLE  
M. GOMIOT, du club d' AISEREY IZEURE  
M. GUERRE, Vice-Président du club de Manlay

**Vote à la question Etes-vous d'accord pour l'augmentation du prix de la licence d'un Euros pour la saison 2017/2018 à partir du 1 janvier 2018.**

- 315 voix contre
- 3 voix abstention
- quorum : 448 voix

L'augmentation proposée est donc rejetée par les clubs.

Le président propose aux clubs une hausse étalée sur 2 saisons

- 1 € au 1<sup>er</sup> juillet 2018
- 1€ au 1<sup>er</sup> juillet 2019

**La proposition est approuvée à main levée à l'unanimité des clubs présents**

## **4/ RENOUELEMENT DU MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requise pour les Assemblées générales ordinaires, décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes titulaire et suppléant pour une durée de 6 exercices expirant à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2023.

#### Commissaire aux comptes titulaire :

La société PricewaterhouseCoopers PME Commissariat aux comptes, Commissaire aux comptes titulaire, dont le siège social est 63 rue de Villiers – 92200 Neuilly-sur-Seine, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n°811 599 406 ;

#### Commissaire aux comptes suppléant :

Monsieur François Antariou, Commissaire aux comptes suppléant, né le 19 mars 1959 à Toulouse (31) dont le siège social est 63 rue de Villiers – 92200 Neuilly-sur-Seine.

Les commissaires aux comptes titulaire et suppléant ont fait savoir par avance qu'ils acceptaient leur nomination et que rien ne s'opposait à cette acceptation.

L'assemblée vote à l'unanimité des clubs le renouvellement du mandat auprès de la société PWC,

### **4/ INTERVENTIONS DES PRESIDENTS DE COMMISSION**

#### **De Pierre Yves BERNIER président de la DTD**

- Présentation du projet des championnats jeunes 2018/2019 en conformité avec les championnats Ligue

#### **De Serafin DA SILVA président de la commission du Football diversifié**

- Présentation du déroulement de la coupe départementale Futsal, 42 clubs inscrits

#### **D'Elodie DUCREUX présidente de la commission de féminisation**

- Rappel des actions Futsal et Foot 5 durant la pause hivernale
- Animations à l'occasion de la 1 000ième licenciée et de la soirée des récompenses du 16 juin

#### **De Mourad EL IDRISSEI président de la CDA**

- Formation initiale de 23 candidats en octobre, 22 reçus
- Formation initiale spécifique féminines prévue les 2 et 3 janvier 2018 à Savigny le Sec
- Chiffres du corps arbitral Côte d'Orien

#### **Intervention des personnalités :**

- Michel NAGEOTTE représentant Daniel FONTENIAUD de la LBFC
- Bernard TERMELET président du CDOS
- Mr Jacques BARBERET adjoint au Maire de Saint Jean

### **5/ CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE**

L'ordre du jour étant épuisé, Daniel DURAND déclare l'assemblée générale terminée et remercie une nouvelle fois le club de l'ASUJL et son président Éric GIANNINI pour l'excellent accueil réservé aux clubs Côte d'Oriens ainsi qu'au Comité Directeur du District.

**Le Président du District : D. DURAND**  
**La Secrétaire Générale : M. BORSATO**